

Le RRC OncoPaca-Corse et le SISTE Paca publient une Fiche de Bonnes Pratiques sur la détection et la déclaration des cancers d'origine professionnelle.



Source : RRC OncoPaca-Corse et SISTE Paca

Le RRC OncoPaca-Corse et le SISTE Paca publient une Fiche de Bonnes Pratiques sur la détection et la déclaration des cancers d'origine professionnelle à l'usage des praticiens de ville et hospitaliers.

[> Consulter la fiche](#)

Cancers d'origine professionnelle

POINTS-CLÉS

- La part des cancers attribuable à des expositions professionnelles est estimée entre 4,5 et 8 %^[1].
- Leur sous-déclaration actuelle se traduit par une sous-reconnaissance et une sous-indemnisation des patients.
- Leur repérage, l'aide à la déclaration et l'accompagnement des patients/de leurs proches s'intègrent dans la stratégie décennale de lutte contre les cancers (2021-2031) et ont vocation à faire partie des nouveaux critères transversaux de qualité du dispositif d'autorisation au traitement des cancers.

POURQUOI RECHERCHER L'ORIGINE PROFESSIONNELLE D'UN CANCER : LES ENJEUX^[2]

POUR LE MEDECIN	POUR LES PATIENTS / AYANTS DROIT
<ul style="list-style-type: none"> Prise en charge globale du patient Critère transversal de qualité 	<ul style="list-style-type: none"> Prise en charge médico-sociale plus avantageuse Contrepartie financière du préjudice subi Éviction de l'exposition / adaptation du poste de travail ou reclassement (si patient encore en activité)
POUR LA SOCIÉTÉ	
<ul style="list-style-type: none"> Mieux prévention des risques dans l'entreprise Veille épidémiologique des facteurs de risque 	

COMMENT RECHERCHER L'ORIGINE PROFESSIONNELLE D'UN CANCER ?

Devant tout cas de cancer :
Interroger le patient/ses proches sur sa profession actuelle + son passé professionnel (période(s), activité(s), exposition(s), suivi, cas parmi les collègues de travail, etc.) du fait du délai de latence de la maladie.

QUAND RECHERCHER L'ORIGINE PROFESSIONNELLE D'UN CANCER ?

Recherche de l'origine professionnelle d'un cancer : dès que possible à partir du diagnostic de cancer. Demande de reconnaissance de maladie professionnelle : au moment le plus opportun du parcours du patient, au cas par cas.

RAPPELS

PRINCIPAUX TYPES D'AGENTS CANCÉROGÈNES^[3-4]

10% des salariés sont exposés à au moins 1 produit chimique cancérigène. 99% des cancers d'origine professionnelle indemnisés sont aujourd'hui liés à l'exposition à : amiante (79%), amines aromatiques (9%), houille (5%), poussières de bois (4%), benzène (1%) et rayonnements ionisants (1%).

AGENTS PHYSIQUES Rayonnement ionisants, radiations UV, ...	AGENTS CHIMIQUES Amiante, benzène, poussières de bois, silice, plomb, formol, ...	AGENTS BIOLOGIQUES Agents infectieux ou parasitaires
--	---	--

SECTEURS D'ACTIVITÉ POUVANT PLUS PARTICULIÈREMENT ÊTRE À L'ORIGINE DE CANCERS PROFESSIONNELS RECONNUS^[5]

Tous les secteurs d'activité / métiers sont potentiellement concernés.



PRINCIPAUX TYPES DE CANCERS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE ORIGINE PROFESSIONNELLE SELON LE CONTEXTE^[6]

Estimation des fractions attribuables de cancers à une exposition professionnelle (hors agents biologiques).

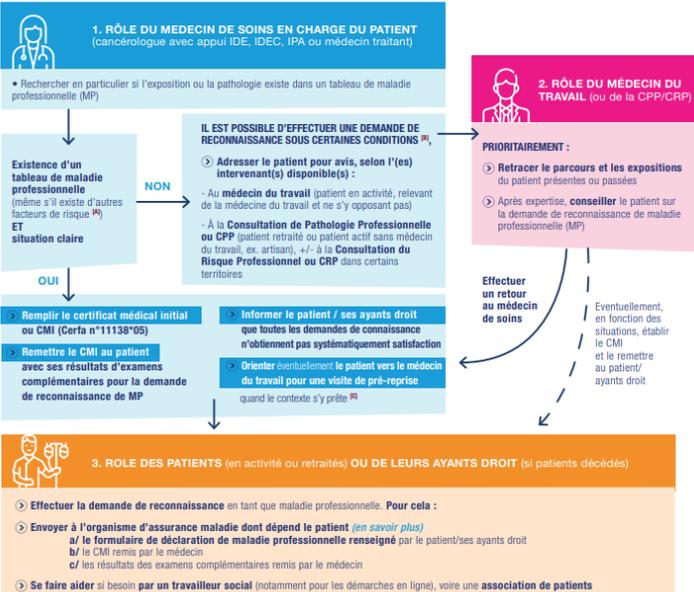
En particulier, devant l'association de plusieurs cancers, penser à une origine professionnelle possible.

Pour plus d'infos sur l'les exposition(s) professionnelle(s) possible(s) selon le type de cancer (ex : lymphomes/pesticides etc...) > www.sistepaca.org

Mésothéliomes pleuraux 85 %	Cancers naso-sinuasiens 7 - 41 %
Cancers pulmonaires 13 - 29 %	Cancers vésicaux 10 - 14 %
Leucémies 10 - 18 %	

© Réseau National de Cancérogénologie (RNC) 2021 - Fiche de bonnes pratiques - Cancer d'origine professionnelle - Ne pas être lu de haut à gauche

Que faire en cas de suspicion de cancer d'origine professionnelle ?



[A] Pour tous les cancers et expositions répondant à un tableau de MP, les conditions du tableau sont suffisantes (Ex : un patient atteint de cancer broncho-pulmonaire primitif et exposé à l'amiante selon les conditions du tableau sera reconnu en MP même s'il est par ailleurs tabagique chronique).

[B] Si le cancer ou l'exposition ne remplissent pas les critères du tableau OU ne sont pas inscrits au tableau, il est possible dans certains cas d'effectuer une demande de reconnaissance en MP. Un comité régional - saisi par l'Assurance Maladie - statue sur ces cas. En savoir plus.

[C] Si le patient est / était en activité (au diagnostic de la maladie) : parallèlement aux démarches relatives à une maladie professionnelle, l'adresser à son médecin du travail (ou autres intervenants selon les cas) pour une visite de pré-reprise (ex : en vue de temps partiel thérapeutique, aménagement de poste etc.) dès que le contacte permet d'envisager un retour à l'emploi (site SISTEPACA, brochure utile)

Références

- Imboden E. Estimation du nombre de cas de certains cancers attribuables à des facteurs professionnels. 2003. INVS
- INCA. Cancers professionnels : pourquoi et comment déclarer en maladie professionnelle ? 2015
- INRS. Premiers résultats de l'enquête SUMER 2017 : comment ont évolué les expositions des salariés aux risques professionnels sur les vingt dernières années ? 09/2019
- Assurance Maladie - Risques professionnels. Rapport annuel 2019
- Assurance Maladie - Risques professionnels. Santé travail : enjeux et actions. Cancers reconnus d'origine professionnelle - Evolution statistique, actions de prévention et d'accompagnement des salariés exposés. 04/2019



Contacts et liens utiles :

- Annuaire du SISTEPACA et Rubrique dédiée du SISTEPACA (outils pour la pratique, organisation de formations)
- Rubrique dédiée du site RRC

© Réseau National de Cancérogénologie (RNC) 2021 - Fiche de bonnes pratiques - Cancer d'origine professionnelle - Ne pas être lu de haut à gauche

Dernière mise à jour le 13 octobre 2021